



CONSEIL
COMMUNAL
VULLY-LES-LACS

Salavaux, le 20 juin 2017

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS

Séance du 20 juin 2017

Présidence : M. Florian Failloubaz

Dans la séance du 20 juin 2017, les conseillers ont pris les décisions suivantes :

- D'accepter le rapport de la Municipalité de Vully-les-Lacs au Conseil communal sur la gestion pendant l'année 2016 de la commune,
- D'accepter les comptes 2016,
- D'approuver la modification du règlement sur les taxes de séjour,
- D'adopter le règlement sur la vidéo surveillance,
- De refuser la modification du règlement général de police (pollution lumineuse),
- D'accepter la demande de crédit de CHF 850'000.- pour la réfection des infrastructures agricoles,

Election du bureau pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 :

Président :	M. Florian Failloubaz
Vice-Présidente :	Mme Nicole Arzrouni
Scrutateurs :	MM. Alain Bally et Cédric Bardet
Scrutateurs suppléants :	MM. Patrick Rattaz et Robert Schranz

Election de la commission des finances pour la même période :

MM. Henri-Daniel Kolb, Yves Amiet, Jacques Loup, Matthieu Tombez et Julien Schwab.

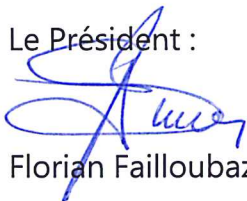
Election de la commission de gestion pour la même période :

M. René Fluri, Mme Geneviève Bardet Leresche, MM. Didier Bardet, Julien Bessard, Claude Besson, Christian Genilloud et Philippe Loup.

Pour extrait conforme, sous réserve de son adoption par les conseillers lors du prochain conseil communal, l'attestent :

Conseil communal de Vully-les-Lacs

Le Président :


Florian Failloubaz



La Secrétaire :


Anne RoCHAT